

Compte Rendu de la réunion du Conseil Syndical du 31 mai 2023 à la salle des associations 20h00

" Association Foncière Pastorale "

Présents :

Maryline Duval, Pascale Buisson, Margueron Pierre - Danielle Buisson, Lazier Raymond, Jean Louis Bermond- Didier Buisson, Daniel Parmier, Alain Buisson, Buisson Bruno Éric Buisson

Excusés : Dominique Ernaga -Lozat Georges - Margueron Guy.

Procurations : Aucunes

Ordre du jour

Demande de location de parcelles « lieu-dit » l'illaz, Monsieur Galarato Fabien

Renouvellement de demande de Yannick Bellissand

Installation alpage de l'Orgère pour la ferme des « arcosses »

Achat d'un chauffe-eau à gaz pour le mobile home, remboursement à Maryline Duval

Etat des lieux de Rival Dessus Laura Bellissand

Divers

1 -Demande de location de parcelles à l'illaz près du plan d'eau de pêche à Modane :

Le propriétaire du centre équestre de Bramans, Monsieur Fabien Gallardo nous demande l'autorisation de faire pâturer au printemps et automne ses poneys sur les parcelles qui font parties du périmètre de l'AFP de Villarodin Bourget proche du plan de pêche à Modane. Le gérant du plan d'eau et de la buvette n'a pas le temps d'entretenir les abords.

Le conseil syndical donne son accord et une convention sera signée avec l'exploitant. (Petits espaces)

2 – Demande de Yannick Bellissand

Yannick Bellissand souhaite renouveler sa demande d'installation de la « hutte de sudation » au bord de l'arc au Bourget , Agathe Bermond, et le propriétaire du terrain ont donné leur accord d'occupation, après quelques réticences au sein du Conseil syndical nous donnons notre accord en précisant a Yannick de respecté les règles suivantes : pas de déplacement en véhicule sauf pour la mise en place de l'espace , aucune poubelle et verre ne devront rester sur le site, ainsi que le périmètre du feu nécessaire pour le fonctionnement de cette activité devra être dégagé à la fin de cette année

3- Ferme des Arcosses à l'Orgère

Les nouveaux exploitant Eline Roye et Aurélien Fernandez seront sur la commune à partir du 18 juin, Ils pourront démarrer leur activité au 01 juillet. La famille Kierski Alexandra va les accompagner

jusqu'à la prise de fonction de leur activité. La mise en place de l'alpage de l'Orgère est proposée entre le 20 et 26 juin (déplacement des deux kiosques).

Le panneau solaire et la vitrine seront mis en place, quelques jours avant la montée en alpage.

4- Achat d'un chauffe-eau à gaz pour le mobile home par Mme Duval Maryline d'un montant de 365,00 euros.

L'ensemble des membres présents accorde le remboursement à Mme Duval Maryline.

5- Etat des lieux du rival dessus Laura Bellissand

Pour rappel lors de l'assemblée générale de l'AFP de l'automne 2022, des remarques ont été formulées au sujet de l'entretien de la zone. La réponse a été de dire que Mme Bellissand et la commission AFP n'ont pas eu le temps de faire cet état des lieux et qu'il sera fait dès le printemps 2023. Donc, nous sommes d'accord de le réaliser dès que les chevaux auront quittés la zone. Un appel aux membres sera fait à cette occasion.

4- Divers

Installation de Noémie Charrier

Comme prévue les vaches en pension sont à Amodon, pas de problème particulier. Elles auront les zones de Jardelly, Le Château d'eau, Grand Chenal, La Combaz.

La parcelle de Monsieur Chardonnet Serge reste en discussion au villeret. Monsieur Gilles Mestrallet a depuis quelques années, mis quelques vaches sur cet endroit, (deux jours) maximum. Par téléphone Maryline Duval s'est entretenue avec lui pour lui exposer l'enjeu de gestion de cette zone et du fonctionnement global que l'AFP juge pertinente. M Mestrallet lors de cette discussion nous invite à se rapprocher de Serge Chardonnet pour une entente (sachant que Serge ne voit pas d'objections que Noémie Charrier mette son troupeau de chevaux sur sa parcelle).

État des lieux chalet du Carrelet :

Il est prévu le vendredi 17 juin, Pascale et Didier se rendront sur place pour l'AFP, Le syndicat mixte qui a la gestion de ce chalet n'a pas de budget pour la mise en place d'une cuve a eau cette année. Pascale a contacter l'exploitante Fanny Tamisier qui prend à sa charge l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie, il sera installé en même temps que l'état des lieux ce vendredi. (Pour rappel la problématique de l'eau pour ce chalet dure depuis la conception de ce bâtiment). Il s'agit maintenant de faire le nécessaire pour ne plus y revenir dans les année futures.

